

Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet de consulting

Dans le cadre du projet VIH et Droits Humains, Avocats Sans Frontières cherche à recruter un cabinet de consulting pour animer des sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités, ainsi que des ateliers d'échange sur diverses thématiques en lien avec la riposte au VIH en Tunisie, pour la période de Septembre à Décembre 2024.

Présentation d'Avocats Sans Frontières :

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières ASF est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, dont la mission est de promouvoir une société juste et équitable, où le droit est mis au service des groupes et populations vulnérables. Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans les domaines de l'aide légale, de la justice transitionnelle, et de la mise en œuvre des réformes, afin d'améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leurs actions. ASF accompagne également les réformes de la justice, la justice transitionnelle, le respect et la défense des droits humains, la protection des acquis constitutionnels, et la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Présentation du projet :

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme « Global Fund », en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » et en collaboration avec des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le VIH/Sida en Tunisie.

Ce projet cible particulièrement les personnes atteintes ou exposées au VIH, en facilitant leur accès aux services d'aide juridique, en organisant des sessions de sensibilisation pour les populations clés sur les droits humains, et en organisant des sessions de formation pour divers acteurs, y compris le personnel de santé, les avocat.e.s, les ONG, les agents communautaires et plusieurs autres parties prenantes institutionnelles.

La facilitation de l'accès à des services d'aide légale adaptés aux besoins des groupes les plus vulnérables constitue une des missions majeures d'ASF en Tunisie. Cela permet à ces populations d'accéder à la justice, tout en identifiant, à partir des données collectées via le mécanisme d'aide légale mis en place, les axes stratégiques de plaidoyer pour optimiser l'accès à ces services et améliorer leur qualité, que ce soit sur le plan institutionnel ou organisationnel.

Le projet se concentre sur **trois objectifs** spécifiques interdépendants :

- Réduire la stigmatisation et la discrimination envers les populations clés et vulnérables (PCV) pour améliorer leur accès aux services.
- Améliorer l'accès à la justice pour les PCV grâce à des programmes de sensibilisation destinés aux détenteurs de devoirs et des programmes visant à promouvoir l'éducation juridique des PCV.
- Réformer l'environnement juridique lié au VIH afin de mieux protéger les droits des PCV.

Objet de la consultance :

Dans le cadre du projet VIH et Droits Humains, Avocats Sans Frontières organise des séries de sessions de sensibilisation, de renforcement des capacités et des ateliers d'échange sur différentes thématiques en lien avec la riposte au VIH en Tunisie et les droits des populations clés (usager.e.s de drogues injectables, travailleur.se.s du sexe, LGBTQI++, migrant.e.s, PVVIH, et toute autre population exposée au risque du VIH).

Ces sessions visent à toucher plusieurs parties prenantes du projet, telles que les journalistes, les avocat.e.s, les populations clés, les professionnel.le.s de santé, les agents communautaires et le personnel des organisations partenaires du projet, afin d'améliorer l'accès à la justice pour les PCV et de réduire la stigmatisation et la discrimination à leur égard.

Résultats attendus :

Les différentes parties prenantes seront sensibilisées sur le VIH, les notions de droits humains, les questions de genre, le respect des droits des PCV, les mécanismes de prise en charge juridique et socio-sanitaire des PCV, etc.

Principales attributions :

a) Concevoir et développer les ateliers d'échange et sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités :

- Élaborer le programme, la méthodologie des sessions.
- Développer les supports pédagogiques nécessaires.

b) Faciliter les sessions :

- Animer et modérer les sessions.
- Organiser une séance de restitution à la fin de chaque session.

c) Documenter les résultats des sessions :

- Rédiger un rapport de session incluant un résumé du déroulement, des discussions, et les principales recommandations des participant.e.s et du/de la consultant.e.

Livrables attendus :

- Programme des sessions.
- Note méthodologique
- La liste des CV des consultant.e.s participant à l'activité pour validation par l'équipe d'ASF avant le début de la session.
- Les supports pédagogiques
- Pré-post-tests et la fiche d'évaluation
- Rapport des sessions.
- Tout autre document nécessaire.

Profil recherché :

- Le prestataire doit être un cabinet de consulting dont le/la consultant.e principal.e possède au moins 5 années d'expérience avérée dans les domaines liés au VIH, aux droits humains, et à la lutte contre les discriminations .
- Le prestataire devra fournir des références récentes pour des services similaires réalisés.
- Le prestataire s'engage à la plus grande confidentialité quant aux informations mises à sa disposition et à ne pas les divulguer, pendant et après la durée de la consultation.

Comment postuler ?

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à soumettre :

- Une présentation du cabinet de consulting incluant au moins trois références de documents élaborés en lien avec les thématiques du VIH et des droits des populations clés.
- Un CV du ou des membres du cabinet de consulting, détaillant les expériences les plus pertinentes, notamment celles du consultant.e principal.e.

A envoyer au plus tard le **10 Septembre 2024** , en précisant « **Cabinet de consulting- Projet VIH-Droits Humains-2024** » en objet, aux adresses suivantes : consultances-tunisie@asf.be et aderbali@asf.be

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération et seul.es les candidat.es retenu.es seront contacté.es.